



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050189

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/03/2024 20H29 C:024859 I:31946
V/REF : 195013
V/Appel du Jeudi 14/03/2024 a 20H29

CRISTAL HABITAT
AGENCE NORD
HAUTS DE CHAMBERY
411 RUE DU MACONNAIS
73000 CHAMBERY

V/REF.IMM. 01042
IMMEUBLE : P.ARGENTES 715A-1042
RUES CHAMPAGNE/PUGNET/ANNECY
PEUPLIERS ARGENTES/MACONNAIS
73000 CHAMBERY

Voglans, le 10 Mai 2024

Référence Marché: 2022120002

LOCALISATION : ALLEE 36 PUGNET - LOGEMENT DE M GONON AU RDC - 06 11329956

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE IMPORTANTE PROVENANT DES ETAGES

Donneur d'ordre : Ste Cristal Habitat Urg

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 14/03/2024 A 20H28 : APPEL TRANSMIS A LA SOCIETE SERVIMO QUI PREND EN CHARGE LA DEMANDE

LE 15/03/2024 A 23H30
LOGEMENT DE M GONON AU RDC
CONSTAT D'INFILTRATION DANS LA GAINTE TECHNIQUE DU LOGEMENT
LOGEMENT DE MR HATHAT AU 2EME ETAGE
CONSTAT DE FUITE SUR LE COMPTEUR ECS
DEPOSE DU COMPTEUR ET REMPLACEMENT PAR UN FLEXIBLE
CONTROLE ETANCHEITE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : AD AB Email envoyé le 11/04/24 a 15H44 _ . 3.Ctre Relation
AD AB Email envoyé le 03/04/24 a 14H20 _ . 3.Ctre Relation
CV AB EMAIL en CC le 15/03/24 a 07H46 contact@cristal-habitat.fr
CV AB EMAIL en CC le 15/03/24 a 07H46 service-urgence@cristal-hab
CV AB Email envoyé le 15/03/24 a 07H46 Mme M. 1.PECHON
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU COMPTEUR ECS

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H(s) Plomb./Electr./Serrure le 14/03	1	122,00	244,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Flexible(s) 30Cm 20/27	1	4,57	4,57
1,00	Coef.Maj 25% sur fournitures	1	25,00%	1,14
TOTAL H.T.				249,71
T.V.A. a 10,00%				24,97
TOTAL T.T.C.En EURO				274,68

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050189

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

n°SIRET 747 020 345 00035 Code APE : 702A

CRISTAL HABITAT
CS 72519
73025 CHAMBERY CEDEX .
AGENCE NORD • 04 79 71 88 44

RETROUVER NOS SERVICES SUR

cristal-habitat.fr

Entreprise

Référence : 0201822
Téléphone : 04.79.52.08.82
Marché : 2022120002 - 0000001
Service d'urgence interv multiser das imm AGENCES+PAT

Demandeur

Locat. présent :
Entré le : 01/01/1

OS ENTREPRISE 195013

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS 73420 VOGLANS

14/03/2024 à 20H29

Intervention

Etablie par K. RAYMOND le : 12/04/2024
Date exécution prévue : 27/04/2024
Nature travaux : ASTREINTE Gros Entretien
N° affaire : 1 382 097

Lieu d'intervention

36 RUE DE PUGNET
73000 CHAMBERY

Observations

SUITE COMMANDE DE REGULARISATION

ASTREINTE SERVIMO EFFECTUEE LE 14/03/2024 INTERVENTIO du 12/04/2024

Travail	Désignation	Qté
DIV112	GROS ENTRETIEN INTERVENTION ASTREINTE	1,00
SUITE COMMANDE DE REGULARISATION		

Demande de travaux établie par K. RAYMOND le 12/04/2024
A joindre obligatoirement sans agraffer à votre facture

Signature :

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
01042-00003-00019 36 RUE DE PUGNET	entré le 01/01/1	
36 RUE DE PUGNET 73000 CHAMBERY		
Resp batiment : Nord RAYMOND K. RAYMOND		
Information Amiante :		
DTA 01042-00003-00019		
Présence : * circulations_parties_communes -> gaines_techniques -> conduit		
DTA 01042-00003-00019		
Présence : * circulations_parties_communes -> conduit -> conduit -> Gaines techniques et local VO		

N.B. : l'entreprise s'engage à prendre toutes les dispositions et informations nécessaires pour que les travaux demandés soient réalisés dans le respect des règles qui régissent la sécurité des biens et des personnes

Bon de contrôle 195013		
Entreprise/Fournisseur	Locataire	Travaux contrôlés par
Nom :	Nom :	
Date fin de travaux :		
Visa Entreprise :	Visa Locataire :	Visa :

Observations:

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : ...**BEAUJOLIN**.....

Prénom : ...**Lucas**.....

Adresse : ...**1, place du Forum**.....

Code postal : **73000**.... Commune : **CHAMBERY**.....

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : **36 RUE DE PUGNET 73000 CHAMBERY**

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques

☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à **Chambéry**..... le **12/04/2024**

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.